



T10

PROLONGEMENT

Jardin Parisien > Gare de Clamart



Concertation
préalable
**du 27 février
au 24 avril 2023**

Dossier de concertation

Jardin Parisien > Gare de Clamart

tram-t10-prolongement.iledefrance-mobilites.fr

Édito



Valérie Péresse
Présidente
de la Région
Île-de-France et
d'Île-de-France
Mobilités

« Une extension pour connecter le T10 aux grands axes de transports franciliens et accompagner la dynamique de tout un territoire ! »

Pour accompagner la dynamique économique du département des Hauts-de-Seine et soutenir son attractivité, il est indispensable de renforcer sa desserte en transports en commun et notamment proposer des vraies solutions pour se déplacer de banlieue à banlieue.

Les travaux du tram T10, qui vont relier Antony et Clamart dès la mi-2023, sont presque terminés. D'ici quelques mois, ce sont 25 000 nouveaux voyageurs qui bénéficieront au quotidien d'un mode de transport performant et écologique pour se déplacer et rejoindre facilement les principaux pôles d'emplois de la région. Cette nouvelle ligne illustre parfaitement notre ambition pour transformer la mobilité en Île-de-France : permettre à plus de Franciliens d'accéder à une offre de transports en commun fiables, rapides, agréables et accessibles !

La mise en service du T10 est une étape essentielle pour compléter le maillage des Hauts-de-Seine, mais nous ne comptons pas en rester là ! Nous souhaitons prolonger cette nouvelle ligne pour répondre encore mieux aux besoins de mobilité du territoire.

Son extension jusqu'à la Gare de Clamart au Nord permettrait à la fois d'ouvrir l'ensemble de l'Île-de-France aux usagers alto-séquanais, via notamment la correspondance avec la ligne de train N et la future ligne 15 du métro et de décupler les déplacements au Sud du département pour les habitants et actifs d'Antony, de Châtenay-Malabry, du Plessis-Robinson et de Clamart.

Ce projet permettrait d'achever la construction d'un réseau de proximité performant pour le sud des Hauts-de-Seine, qu'élus et citoyens appellent de leurs vœux depuis de nombreuses années !

C'est pour toutes ces raisons que nous souhaitons qu'il puisse se concrétiser au plus vite et dans les meilleures conditions !

Cependant, le prolongement du T10 représente toutefois un véritable défi technique. Il s'inscrit sur un territoire dense et caractérisé par un patrimoine architectural et paysager exceptionnel. Il nécessite donc d'être conduit avec attention et mobilise pour cela l'ensemble des expertises d'Île-de-France Mobilités.

Ce projet doit se faire collectivement et votre avis compte pour qu'il soit conforme à vos attentes et à vos besoins ! Pour vous entendre et recueillir votre avis, une large concertation publique s'ouvre au 1^{er} trimestre 2023. Elle sera placée sous l'égide de deux garantes indépendantes désignées par la commission nationale du débat public, Dominique Ganiage et Sylvie Haudebourg.

Entre le 27 février et le 24 avril, je vous invite à participer nombreux. Informez-vous sur le projet, échangez avec les équipes d'Île-de-France Mobilités qui viendront à votre rencontre, participez.

Pour que le prolongement du tram T10 se construise avec vous !

Sommaire

1. PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET
P. 7

2. ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS : LE PORTEUR DE PROJET
P. 9

5. POURQUOI RELIER LE PLATEAU DE CLAMART À LA NOUVELLE LIGNE 15 DU MÉTRO ?
P. 26

Un projet qui s'inscrit pleinement dans les ambitions régionales et départementales pour développer les transports en communP. 26
 Pour quel territoire?.....P. 28
 Pour quels besoins?.....P. 29

P. 80

7. LES ALTERNATIVES AU PROLONGEMENT DU TRAM T10
P. 80

Option « zéro » : en cas de non-réalisation du projetP. 80
 Alternatives étudiées mais non retenues par Île-de-France Mobilités.....P. 82

P. 90

8. ANNEXES
P. 90

- 1. Projections de population et d'emplois..... P. 90
- 2. Projets urbains sur le territoire P. 92
- 3. Le principe du tunnelier P. 94
- 4. La démarche « ERC »..... P. 96
- 5. L'évolution de la mobilité des Franciliens suite à la crise sanitaire..... P. 96

3. LA CONCERTATION
P. 12

Une concertation préalable placée sous l'égide de la CNDP P. 12
 Pourquoi une concertation?..... P. 14
 Les modalités d'information et de contribution du public sur le projet P. 14
 Du 27 février au 24 avril 2023, 12 rencontres organisées près de chez vous!..... P. 16
 Et après la concertation? P. 17

P. 12

P. 20

4. LA GOUVERNANCE DU PROJET ET LE PROCESSUS DÉCISIONNEL
P. 20

Les acteurs du projetP. 20
 Aux origines du projet.....P. 21
 Les études conduites dans le cadre du projetP. 22
 Les prochaines étapes en cas de décision de poursuivre le projetP. 23

P. 26

P. 43

6. LE PROJET DE PROLONGEMENT DU TRAM T10
P. 43

Le projet proposé par Île-de-France Mobilités..... P. 43
 Scénario 1 « en surface »..... P. 44
 Scénario 2 « en tunnel »..... P. 45
 Analyse des impacts des deux scénarios proposés P. 64
 Analyse de la fréquentation prévisionnelle du prolongement du tram T10..... P. 70
 Les coûts du projet..... P. 72
 Les bénéfices du projet..... P. 73

T10 à partir de 2032

Mise en service du tram T10 reliant Antony à Clamart

1 tracé du prolongement du tram T10 reliant les stations « Jardin Parisien » à « Gare de Clamart »

2 propositions de tracés pour le prolongement du tram T10

3 à 4 min d'attente en heure de pointe

2032 date de mise en service envisagée du prolongement du tram T10*

*sous réserve de l'obtention des autorisations administratives et financements nécessaires.

+ 3 km de tracés supplémentaires

une **nouvelle correspondance** avec la future ligne 15 du métro

Environ **50 000** nouveaux voyageurs/jour

1 | Présentation synthétique du projet

Le tram T10 qui doit relier Antony à Clamart dans le Sud des Hauts-de-Seine est actuellement en phase travaux et entrera en service mi-2023. Cette nouvelle ligne, qui proposera des correspondances avec le tram T6, le RER B et le Bus TVM, aura pour terminus la station « Jardin Parisien » située au Sud de la Ville de Clamart et en bordure de la forêt de Meudon.

Dès les études préalables qui ont conduit à la concrétisation du tram T10, son prolongement au Nord jusqu'à une gare du réseau de transport en commun structurant a été envisagé. Le lancement du Grand Paris Express, un vaste projet d'infrastructure visant à réaliser 4 nouvelles lignes de métro automatique autour de la capitale, est venu renforcer cette opportunité.

Île-de-France Mobilités, en accord avec ses partenaires financeurs: l'État, la Région Île-de-France et le Département des Hauts-de-Seine, a donc décidé d'étudier les conditions de réalisation d'un prolongement du tram T10 entre la station « Jardin Parisien » et la station « Gare de Clamart ».

Le projet permettrait, d'une part, d'étendre la desserte offerte par le tram T10 en lui ajoutant une correspondance avec le réseau structurant (Train N et future ligne 15 du métro), et d'autre part de compléter une offre de transport en commun estimée insuffisante au regard des besoins du territoire.

L'espace dans lequel s'inscrit le prolongement est cependant très contraint et la réalisation d'un projet de tramway a nécessité, de ce fait, d'étudier différents scénarios.

Parmi ceux-ci, Île-de-France Mobilités a identifié deux scénarios qui seront présentés de façon plus approfondie lors de la concertation: un scénario de référence « en tunnel » qui passe en tunnel après la station Jardin Parisien et poursuit sous la forêt de Meudon et la ville de Clamart; et un scénario « en surface » qui emprunte l'axe routier traversant la forêt de Meudon et traverse la ville de Clamart, à la manière d'un tramway traditionnel.

LE PROJET EN 3 OBJECTIFS

- Mieux connecter le territoire au réseau de transports en commun d'Île-de-France**, en offrant notamment une nouvelle correspondance avec la future ligne 15 du métro.
- Découpler l'usage des transports en commun** dans le sud du département des Hauts-de-Seine et **décarboner les mobilités**.
- Accompagner le développement urbain**, démographique et économique du territoire en misant sur les transports en commun.

La concertation préalable qui s'ouvre en ce début d'année doit donc être l'occasion d'échanger avec tous les acteurs, notamment les habitants et usagers concernés sur l'opportunité du projet, et de discuter des différentes formes que pourrait prendre sa réalisation.

Vous trouverez dans le présent dossier toutes les informations nécessaires pour comprendre le projet (ses objectifs, ses effets, ses caractéristiques, ses contraintes et les options non retenues), mais également pour vous informer sur les modalités de la concertation préalable afin de pouvoir participer et vous exprimer.